

COLLEGE DE VOUZIERS GRANDS TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

a) Création d'une nouvelle demi-pension au collège Paul Drouot



Architecte : IDONEIS

Le présent projet consiste en l'aménagement d'un nouvel ensemble de demi-pension au collège Paul Drouot à Vouziers.

L'actuel bâtiment date de 1971 et accueille des collégiens et des lycéens de Vouziers. Malgré, diverses transformations et modifications des installations existantes, la demi-pension actuelle ne s'avère pas fonctionnelle.

Pour assurer la continuité de la production des repas pendant les travaux, le projet sera réalisé dans l'ancien atelier aujourd'hui inutilisé.

Après les travaux, les locaux de l'actuelle demi-pension seront réaffectés à d'autres usages.

L'établissement accueille 50 internes (collégiens et lycéens) qui dînent en demi-pension. La production totale de la cuisine est de 560 repas par jour (y compris le personnel enseignant et non enseignants).

L'établissement élabore et produit sur place les repas, ceux-ci sont servis en self-service. La distribution se fait en liaison chaude. Elle sera maintenue.

Programme :

Il consiste à concevoir l'intégralité des espaces de travail et des équipements (matériels de cuisson, chambres froides, hottes...), de stockage de denrées et matériels divers, de prise des repas en respectant les normes et réglementation en vigueur (« marche en avant »...)

Coût prévisionnel des travaux :

1 440 000 €HT

Coût opération TTC :

1 950 000 € TTC

La Région contribue au financement de l'investissement à hauteur de 48 %.

Durée des travaux :

10 mois

Déroulement de l'opération :

Les études sont terminées, la consultation des entreprises est lancée milieu 2016. Les travaux démarreront au fin 2016 pour se terminer à l'été 2017, avec un objectif de mise en service pour la rentrée scolaire de septembre 2017.

b) Mise en accessibilité du collège Paul Drouot



Le projet consiste à réaliser les travaux pour rendre l'établissement conforme à la réglementation pour l'accueil des personnes handicapées.

Les travaux portent essentiellement sur :

- la création de 3 ascenseurs
- l'aménagement de sanitaire accessible dans chaque bâtiment du site
- l'aménagement de chambre accessible dans l'internat
- l'aménagement d'espace d'attente sécurisé dans les étages
- la restructuration de l'infirmierie
- la mise aux normes des cages d'escalier
- l'aménagement de rampes d'accès à divers endroit

La nature des travaux nécessite au préalable d'éliminer les revêtements de sol contenant de l'amiante.

Par ailleurs le système de sécurité incendie (SSI) est totalement remplacé.

Coût opération TTC :

1 190 100.00 €TTC

La Région contribue au financement de l'investissement à hauteur de 52 %.

Durée des travaux : 8.5 mois

Déroulement de l'opération :

La consultation des entreprises a été réalisée en 2015.

Les travaux ont débuté en janvier 2016 et devraient se terminer en fin d'année.